


NOM : ..... Prénom : ..... Classe : ..... Sexe :  M  F  
Né(e) le : ..... à : ..... Nationalité : .....  
 Portable élève : ..... Mel : ..... @.....

Cadre réservé au service : N° du badge : ..... Élève boursier  Oui  Non

NOM-Prénom du **RESPONSABLE FINANCIER** : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Ville : .....  
 Domicile : ..... Portable : .....  
Mel obligatoire : ..... @.....  
Profession : .....  
Coordonnées de l'employeur : Nom : .....  
Adresse : .....

### Ancien élève en 2022/2023

#### COCHER LE RÉGIME SCOLAIRE SOUHAITÉ

- Externe  
 Repas au ticket – TARIF REPAS 4.85 € -  
La carte doit être approvisionnée avant de réserver le repas  
 Interne (au forfait avec facture)  
 Interne-externé (au forfait avec facture)

#### **Moyens de paiement :**

- Paiement en ligne <https://www.touchard-washington.fr/>  
 Chèque (indiquer le nom et prénom de l'élève au dos du chèque)  
 Espèces

### Nouvel élève

#### COCHER LE RÉGIME SCOLAIRE SOUHAITÉ

- Externe  
 Repas au ticket – TARIF REPAS 4.85 € -  
Avance obligatoire de 48,50 € correspondant à 10 repas.  
 Interne (au forfait avec facture)  
 Interne-externé (au forfait avec facture)

#### **Moyens de paiement :**

- Chèque (indiquer le nom et prénom de l'élève au dos du chèque)  
 Espèces

Paiement en ligne : les codes d'accès seront envoyés par mail avant la rentrée. Ils permettront le paiement en ligne et la réservation des repas.

**Pour tous les élèves : RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE DU RESPONSABLE FINANCIER**

\*toutes les informations sur : <https://www.touchard-washington.fr/la-restauration/>

RIB àagrafer ICI

**CONTRAT DE PRÊT DE MANUELS SCOLAIRES**  
entre le(s) responsable(s) de l'élève et LE LYCÉE

**Article 1 – Objet :** Le présent contrat a pour objet de poser le principe d'engagement de la famille en contrepartie du prêt de manuels scolaires.

**Article 2 – Engagement :** L'élève devra remettre le jour de l'inscription ou de la réinscription ce contrat signé par les responsables légaux.

Un bon d'attribution sera délivré le jour de la réception des manuels. Il signera lui-même ce bon d'attribution engageant sa responsabilité et celle de ses parents en cas de perte ou de dégradation d'un manuel. Ce bon sera gardé par le service concerné jusqu'à la restitution.

**Article 3 – Durée de l'engagement.** L'engagement est annuel. Les manuels seront impérativement rendus en fin d'année scolaire. En cas de démission les manuels devront être rendus immédiatement.

**Article 4 – Coût de l'engagement.** La famille s'engage à la bonne conservation des manuels scolaires et sera responsable financièrement de toute dégradation ou perte de manuels au prorata de leur ancienneté selon les tarifs votés au Conseil d'Administration.

Nom de l'élève : ..... Prénom : .....  
Classe 2023-24: .....

Le ...../...../ 2023,

<b>Signature de la famille</b>	Pour le Lycée Touchard-Washington Le Proviseur J.F BOURDON
--------------------------------	--